



Commune de Sainte Bazeille
MAIRIE

25 avenue du Général de Gaulle
BP 18
47180 Sainte Bazeille
Tel 05 53 94 40 28
Fax 05 53 94 27 85
contact@mairie-sainte-bazeille.fr
www.mairie-sainte-bazeille.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Conseil Municipal du
lundi 03 novembre 2008

Département de Lot-et-Garonne
Arrondissement de Marmande

Présentation de l'avant-projet sommaire de réhabilitation de la Salle des Fêtes

Les architectes Aline HIELSCHER et Alfred CHIDIAC sont venus présenter leur projet qui devrait faire du bâtiment actuel un centre festif, un lieu culturel de concert, de théâtre, et un lieu de rencontre pour les personnes de tous âges.

Certains éléments non conformes seront démolis : cheminée, faux-plafonds, plancher aggro... Les mises aux normes de sécurité incendie et de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite seront réalisées.

Les projections qui nous sont dévoilées conservent le caractère historique du bâtiment, notamment l'originalité de la façade art-déco, et remettent au grand jour sa belle charpente métallique aujourd'hui cachée par un faux plafond. Le balcon sera conservé mais son accès repensé, la chaufferie déplacée et le système de chauffage réétudié (l'idée étant de favoriser l'isolation de la toiture et du plancher afin d'améliorer le confort acoustique, l'insonorisation et d'économiser le chauffage).

Bien que de grand volume, la salle donne un aspect de renfermé : un apport de lumière naturelle pourrait lui être donné par une verrière sur le toit (qui existait à l'origine). Un espace de stockage pour le mobilier sera créé (qui devra être pratique d'utilisation, léger mais solide). Les sanitaires seront mieux adaptés.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Révision des tarifs des transports scolaires pour 2008-2009

Le Conseil Municipal accepte de fixer les tarifs des transports scolaires pour 2008-2009 comme suit (inchangé par rapport à l'année dernière) :

- usagers bazeillais : 20.20 € par mois
- usagers hors commune : 22.40 € par mois

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Devis pour l'éclairage public rue des Pommiers

Le Conseil Municipal accepte le devis du syndicat d'électrification pour une extension d'éclairage public rue des Pommiers (rue très sombre et plus fréquentée par les piétons depuis l'installation de nouvelles constructions). Ce devis s'élève à 2 725.56 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Tarifs lac d'irrigation de Marcachaud

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Agriculture, décide de fixer le prix de l'eau pour 2008 comme suit :

* usage irrigation : 0.18 € le m³

Pour les irrigants n'ayant pas utilisé la consommation minimum, le forfait appliqué est le suivant :

- borne de 1.5 m ³	150 m ³	soit	45.74 € de charges fixes
- borne de 5 m ³	500 m ³	soit	152.45 € de charges fixes
- borne de 10 m ³	1 000 m ³	soit	304.90 € de charges fixes
- borne de 15 m ³	1 500 m ³	soit	457.35 € de charges fixes
- borne de 20 m ³	2 000 m ³	soit	609.80 € de charges fixes
- borne de 25 m ³	2 500 m ³	soit	762.25 € de charges fixes
- borne de 40 m ³	4 000 m ³	soit	1 219,59 € de charges fixes

* branchement à usage domestique (moins de 250 m³) : 0.36 € le m³

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Divers

Le classement au Concours Départemental des Villages Fleuris a eu lieu : Sainte Bazeille se classe 2^{ème} dans sa catégorie.